



ASSOCIATION  
DE PARENTS D'ÉLÈVES  
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

[www.apel.fr](http://www.apel.fr)

Paris, le 21 février 2025

Chers présidents,

Je prends le temps de vous écrire ces quelques lignes car, comme vous assurément, les informations révélées par l'affaire Betharram m'ont particulièrement bouleversées. Je pense avant tout aux victimes et, au nom de l'Apel, je leur ai exprimé notre profonde compassion.

La justice doit faire son travail et toutes les personnes incriminées doivent être lourdement sanctionnées.

Que cela arrive dans l'entourage familial, dans des colonies de vacances, les clubs de sport ou dans des établissements scolaires, c'est toujours une abomination. Il n'y a rien de pire que de s'en prendre à des enfants. Malheureusement, ces faits abjects prouvent que les établissements de l'enseignement catholique ne sont pas à l'abri.

Notre responsabilité à nous, parents d'élèves d'aujourd'hui, est de tout faire pour rendre les écoles sûres, pour tous les enfants. Bien sûr, il n'est pas question de vivre dans un climat de suspicion généralisée. Nous devons cependant ouvrir les yeux, exercer notre vigilance et prendre soin les uns des autres. **Parce que chaque parent croit au projet éducatif de l'établissement qu'il a librement choisi pour ses enfants, chaque parent doit se sentir concerné. Seules des communautés éducatives unies et bien informées au sein des établissements peuvent lutter efficacement.** En tant que premiers éducateurs nous devons être acteurs et mobiliser les conseils d'établissement.

Le programme de protection des publics fragiles de l'Enseignement catholique (PPPF), lancé en 2018, permet de s'engager résolument dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de maltraitance au sein des établissements. Les chefs d'établissement le mettent en œuvre et nous avons confiance en eux. L'Apel doit s'y impliquer massivement comme elle l'a fait ces derniers mois dans la lutte contre le harcèlement ou comme elle l'a fait depuis plusieurs années en créant « écoute infos parents », une ligne téléphonique où des psychologues, des éducateurs spécialisés, des conseillers scolaires, sont à l'écoute des parents d'élèves.

Pour aller plus loin, j'ai invité un des représentants de la Ciivise lors de notre prochain conseil des présidents élargi, le 23 mars. La Ciivise est une commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants. Cette rencontre permettra de recueillir des avis et des conseils. A l'issue, nous pourrons avoir un temps d'échange pour convenir des actions supplémentaires à entreprendre.

Soyez certains de mon engagement et de ma détermination dans cette lutte. Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation auprès des familles.

Bien à vous,

Hélène Laubignat  
Présidente nationale